

Le sexe est réel et binaire

François Chapleau, professeur émérite,
Département de biologie,
Université d'Ottawa

19 mars 2024

1. Importance, définition et controverses

« Dans le plus grand nombre de plantes et d'animaux, il y a division du travail et les gamètes mâles sont produits par un individu, les femelles par un autre, de sorte que l'on peut parler dans ce cas d'un individu mâle et d'un individu femelle. »[2] J. B. Haycraft, 'The Role of Sex', Natural Science: A Monthly Review of Scientific Progress (Sept. 1895), p. 196.

Introduction

Le sexe binaire, une réalité observable, est actuellement la victime d'un mouvement anti-binaire qui n'a rien de scientifique et qui, ultimement, affecte le vivre-ensemble dans notre société. Cette vidéo, et celles qui suivront, examinent d'un point de vue scientifique les divers arguments qui remettent en question la binarité sexuelle. L'objectif est de redonner au sexe sa définition scientifique et sa juste place comme identifiant personnel et sociétal.

J'aborderai dans cette première vidéo, les questions suivantes:

1. Quelle est l'importance du sexe dans le monde vivant ?
2. Quelle est la définition du sexe ?
3. Quelle est la prévalence du mouvement anti-binaire au Québec et au Canada ?
4. Quelle est la motivation du mouvement anti-binaire ?

1. **Quelle est l'importance du sexe dans le monde vivant ?**

La reproduction sexuée est le processus par lequel deux individus d'une espèce contribuent chacun la moitié de leur matériel génétique pour produire une nouvelle progéniture génétiquement unique. Le sexe (invariablement binaire) est au cœur de la reproduction sexuée.

Le sexe s'inscrit donc dans le processus de création d'une descendance pour plus d'un million d'espèces[3], et ce, depuis plus d'un milliard d'années[4]. Il est responsable de la transmission des gènes d'une génération à l'autre.

Que l'on parle d'insectes minuscules ou de grands mammifères, de fleurs délicates ou d'arbres majestueux, la reproduction a influencé tous les aspects de l'existence de ces êtres vivants.

D'un point de vue évolutif[5], la capacité de laisser une progéniture abondante et féconde est une véritable quête obsessionnelle en nature. D'ailleurs, celle-ci regorge d'exemples fantastiques de traits physiques et comportementaux que les plantes et animaux ont développé pour optimiser le succès de reproduction.

Le sexe est également un concept important en écologie[6], car c'est la capacité de se reproduire qui dicte si une espèce va prospérer ou s'éteindre. Par exemple, les populations

isolées du caribou forestier qui vivent dans les montagnes au sud du Québec sont menacées d'extinction parce qu'elles montrent une incapacité à produire une descendance viable et féconde dans le peu d'habitats disponibles[7]. À l'opposé, des espèces introduites, telles la piéride de la rave[8] (un papillon blanc crème) et la salicaire pourpre[9] (plante), sont maintenant des espèces abondantes au Québec parce qu'elles se sont établies dans de nouveaux habitats qui imposent peu de contrainte à leur succès reproductif. L'humain ne fait pas exception. La reproduction sexuée est une préoccupation centrale de notre existence et plusieurs de nos traits ont évolué chez nos ancêtres dans un contexte de maximisation du succès reproductif. Donc, sans sexe, nous n'existerions pas en tant qu'individu ou en tant qu'espèce.

2. Quelle est la définition du sexe ?

Idéalement, la définition d'un concept doit être concise, précise, riche en information et avoir une portée universelle.

Ainsi, une définition doit obligatoirement exprimer les traits uniques ou l'essence d'un concept qu'il veut décrire. Dans le cas du sexe, cette définition doit obligatoirement s'articuler avec son rôle dans la reproduction sexuée. De plus, elle doit s'appliquer au plus qu'un million d'espèces sexuées, incluant l'humain. Ce dernier point est important, car une définition qui ne s'appliquerait qu'à un groupe animal ou à une espèce (p. ex., la nôtre) aurait une portée limitée. Ainsi, si on utilise une analogie culinaire, il ne nous viendrait pas à l'idée de définir ce qu'est un gâteau en décrivant seulement un gâteau forêt-noire. Cette définition manquerait d'universalité et de contenu informatif puisque tous les gâteaux ne sont pas des forêts-noires.

Spécifiquement, la reproduction sexuée est la fusion (par fertilisation ou fécondation) de deux types de gamètes (ou cellules sexuelles), chacun porteur de la moitié de l'information génétique parentale qui produira un individu génétiquement unique.

La définition du sexe est liée aux types de gamète produit. Le sexe est dit « binaire » parce que la reproduction sexuée nécessite deux types de gamètes de taille distincte pour la production d'une progéniture (initialement sous la forme d'un zygote).[10] Ainsi,

1. le sexe mâle correspond à l'individu (ou la structure) dont la morphologie a évolué pour la production de petits gamètes (spermatozoïdes ou pollen);
2. le sexe femelle correspond à l'individu (ou la structure) dont la morphologie a évolué pour produire quelques gros gamètes (ovules ou œufs).

Cette définition binaire du sexe n'est pas nouvelle[11] et se retrouve avec de légères variantes dans plusieurs publications[12].

Le sexe binaire est donc une réalité observable[13], au même titre que l'observation que la Terre est ronde.

Cette définition est précise puisqu'elle touche directement le processus de formation d'une progéniture (la reproduction). Elle est riche en information puisque le zygote, résultat de la fusion des deux types de gamètes, est le point de départ de l'identité sexuelle d'un individu qui s'exprimera dans chaque cellule, tissu, organe et comportement de l'individu. Enfin, il

s'agit d'une définition à portée universelle puisqu'elle s'applique à toutes les espèces sexuées, incluant l'humain.

3. Quelle est la prévalence du mouvement anti-binaire au Québec et au Canada ?

Puisque que le sexe binaire est une réalité observable, on pourrait penser que le mouvement anti-binaire serait aussi marginal que celui qui prétend que la Terre est plate. Mais non. Ce déni de réalité est maintenant bien installé dans notre société.

Il est fréquent de voir des définitions du sexe qui ne mentionnent pas la binarité sexuelle ou qui affirme le sexe ne se limite pas aux mâles et femelles. On en retrouve dans la littérature pour enfants[14], le matériel d'appoint des programmes scolaires[15], les publications et politiques officielles de nos gouvernements[16], et dans les médias[17]. Nous en examinerons quelques-unes dans les prochaines vidéos.

Même, le Code civil du Québec[18] permet maintenant de modifier, sur simple demande, l'identifiant « sexe » de l'acte de naissance sur la foi d'un simple ressenti. L'acte de naissance offre également une troisième option (une case) pour des personnes qui ne s'identifient pas à un des deux sexes. Pourtant, l'humain ne peut pas prétendre changer de sexe, être asexué ou appartenir à un troisième sexe. Ces trois possibilités sont des impossibilités biologiques. On permet donc à l'acte de naissance de contenir un mensonge[19].

Comment peut-on contester une réalité biologique ? Réponse courte : par la manipulation du langage. On change le sens (ou la définition) des mots de façon arbitraire et on se sert de ces nouvelles définitions comme des outils pour façonner une réalité qui correspond à ses idées. Voici deux exemples, provenant du monde de l'éducation au Québec, qui illustre la confusion actuelle liée au sexe.

1. Dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire du Québec, on utilise souvent du matériel scolaire qui indique qu'il y a au moins trois sexes (les mâles, les femelles et les « intersexes »)[20] ou qu'il y a une infinité de sexes[21] ou que le sexe d'un individu se situe sur un continuum entre un pôle masculin et un pôle féminin[22].

Nous discuterons plus à fond de ces concepts dans les prochaines vidéos. Pour le moment, il faut noter l'anti-binarité des propos. D'une part, de « nouveaux » sexes sont créés qui, dans les faits, n'existent pas[23]. D'autre part, on élimine la binarité pour la remplacer par une vision du sexe en degrés variables de masculinité et de féminité sur un continuum[24]. Ceci qui n'a aucun lien avec la réalité du sexe pour le plus d'un million d'espèces sexuées, incluant l'humain.

2. Dans la composante « éducation sexuelle » du nouveau cours « Culture et Citoyenneté québécoise » (CCQ)[25] parue en 2023. On définit le sexe comme suit : « Catégorie sociale qui répartit la population entre femmes et hommes à partir de caractéristiques physiologiques. »

On donne donc à nos enfants une définition du sexe qui n'inclut pas sa fonction principale (la reproduction). On ne définit pas ce qu'on entend par « caractéristiques physiologiques ». On transforme le sexe binaire en une catégorie sociale[26] alors qu'il s'agit d'une catégorie réelle, observable en nature et universelle. On offre une définition qui devient carrément risible si on l'applique au million d'autres espèces

sexuées. Comment expliquer le sexe des originaux et des asperges en termes de catégories sociales ? Nos enfants méritent mieux comme définition du sexe.

4. Quelle est la motivation du mouvement anti-binaire ?

Certains chercheurs se sont investis dans une véritable « course aux arguments » pour rejeter la binarité du sexe[27]. Cette remise en question n'a rien de scientifique.

En fait, l'objectif implicite, parfois explicite, de ce mouvement anti-binaire est purement idéologique[28]. Il vise l'obtention d'une définition socialement plus acceptable et inclusive du sexe pour deux raisons :

1. D'une part, on veut offrir plus de visibilité et de droits aux minorités sexuelles humaines, notamment, aux personnes « intersexes », mais aussi aux personnes qui s'identifient à un « genre » autre que leur sexe (personnes transgenres) ou qui s'identifient au sexe opposé (personnes transsexuels).
2. D'autre part, on veut déconstruire la réalité binaire (homme/femme) du sexe sous prétexte qu'elle ferait partie intégrale d'un vieux système oppressif qui nuirait à l'émancipation de tout un chacun en société[29].

Le problème ici est que l'on ne peut pas ajuster la nature à nos idées sur ce que nous considérons comme étant bon pour la société. Si la volonté d'abandonner le sexe binaire peut sembler partir d'une intention noble, elle ne peut pas impliquer la redéfinition d'une réalité observable. Par analogie, on ne peut pas rejeter le fait que la Terre soit ronde simplement parce qu'on considère le concept de rondeur comme étant oppressif.

Il est donc illogique d'établir un lien entre nos observations en nature (c'est-à-dire, la binarité sexuelle) et notre devoir de reconnaissance des droits et libertés de minorités sexuelles ou d'individus. Ce dernier aspect relève de l'éthique et de la morale et n'a rien à voir avec l'observation de la nature[30].

Le déni de réalité du mouvement anti-binaire nuit à notre compréhension du monde vivant et à l'acquisition de connaissances essentielles pour le bien-être humain[31]. Le sexe binaire est la variable la plus importante pour expliquer la variation morphologique et psychologique chez l'humain[32].

Cette déconstruction de la binarité a des conséquences négatives sur le vivre-ensemble, et même un impact défavorable sur les minorités sexuelles, groupes pour lesquels on souhaite, avec raison, l'élimination des préjugés et de la marginalité.

Comme nous le verrons dans les prochaines vidéos, les adeptes et chercheurs du mouvement anti-binaire ont dénaturé la définition du sexe à un point tel qu'il est devenu un concept confus, fondé sur des exceptions, inutilement complexe, ou souvent détaché de sa fonction première, la reproduction. Ce détachement de la reproduction n'est pas fortuit, puisqu'il s'agit d'un processus pour lequel il est difficile de nier la binarité.

Ultimement, on cherche à remplacer l'identité sexuelle binaire par l'identité de genre, une identité foncièrement subjective qui n'a aucune valeur prédictive ou scientifique puisque fondée sur le vécu fluide non-empiriquement vérifiable (un ressenti) de chaque individu.

[1] Texte associé avec la vidéo YouTube du même nom.

[2] Traduction par DeepL. Citation vue dans <https://whyevolutionistrue.com/2024/02/26/more-on-the-oldest-gamete-based-definition-of-sex/>

[3] Ce nombre représente le nombre d'espèces eucaryotes (ayant des cellules avec noyau contenant l'ADN) formellement identifiées. Sachant que 99.9% des eucaryotes se reproduisent sexuellement; le nombre exact d'espèces sexuées identifiées se chiffrerait autour de 1,2 millions. On estime le nombre total d'eucaryotes sur Terre à plus de 8.7 millions d'espèces. Mora C, Tittensor DP, Adl S, Simpson AGB, Worm B (2011) How Many Species Are There on Earth and in the Ocean? PLoS Biol 9(8):

e1001127. <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.1001127>

[4] Lehtonen J. and, G. A. Parker (2014). Gamete competition, gamete limitation, and the evolution of the two sexes. Molecular Human Reproduction 20(12): 1161–1168.

[5] Une recherche dans la banque de données Web of Science avec les termes « sex + evolution » a résulté en la mention de 36,901 publications scientifiques.

[6] Une recherche dans la banque de données Web of Science avec les mots « sex + ecology » a résulté en 21,679 publications scientifiques.

[7]<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/liste-des-especes-fauniques/caribou-bois-ecotype-forestier>

[8] <https://www.jpmartel.quebec/2017/03/07/pieride-de-la-rave/>

[9] <https://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-salicaire.htm>

[10] Le terme « anisogamie » est utilisé pour identifier le fait que deux gamètes de taille différente sont nécessaires pour la reproduction sexuée. L'évolution de l'anisogamie est un sujet fascinant qui est bien résumé dans l'entrée « Anisogamy » de Wikipedia.

[11] La plus ancienne référence formelle qui explique la réalité du sexe binaire se trouve dans : Newman, H. (1924) Outlines of General Zoology (p.330). Citation et texte vus dans <https://whyevolutionistrue.com/2024/02/25/when-were-species-formally-defined-by-gamete-type/>

[12] Quelques références récentes sur le sujet :

Lehtonen J. and , G. A. Parker (2014). Gamete competition, gamete limitation, and the evolution of the two sexes. Molecular Human Reproduction 20(12): 1161–1168. <https://academic.oup.com/molehr/article/20/12/1161/1062990>

Goyman, W., H. Brumm and P. M. Kapeler (2022). Biological sex is binary, even though there is a rainbow of sex roles. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/bies.202200173>

Elliot, Z. 2023. Binary: Debunking the sex spectrum myth. Paradox Press.

Wright, C. Understanding the sex binary. City Journal. March 20, 2023. <https://www.city-journal.org/article/understanding-the-sex-binary>

[13] L'existence du sperme et des œufs est connue depuis le 17^e siècle. Voir Cobb, M. (2012) An Amazing 10 Years: The Discovery of Egg and Sperm in the 17th Century. *Reprod. Dom. Anim.* 47 (Suppl. 4), 2–6 (2012); <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/pdf/10.1111/j.1439-0531.2012.02105.x>

Oscar Hertwig (1849-1922) a été le premier à publier un article (en 1876) fondé sur ses observations sous microscope de l'entrée d'un spermatozoïde dans l'œuf d'un oursin et de la fusion des noyaux. Voir <https://www.bbvaopenmind.com/en/science/leading-figures/oscar->

[hertwig-the-first-man-to-observe-sexual-reproduction/#:~:text=The%20particular%20cellular%20characteristics%20of,5%20and%2010%20minutes%20later.](#)

[14] Élise Gravel (2022) Le rose, le bleu et toi! Un livre sur les stéréotypes de genre. Éditions La courte échelle. Il y est dit que « Certains d'entre nous naissent dans un corps qui n'est ni masculin ni féminin. Les scientifiques nous appellent des INTERSEXES. »

[15] Gris-Montréal 2020. La transphobie, c'est pas mon genre. Dans ce guide pédagogique la définition de sexe ne mentionne pas la binarité sexuelle et on associe le sexe à des « caractéristiques sexuelles biologiques, physiologiques, génétiques ou physiques ». | https://www.gris.ca/app/uploads/2020/10/GRI2001_Guide-pedagogique_02.10.20.pdf

[16] Exemples : Voir définition du sexe (p.28) dans SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DE GENRE LIGNES DIRECTRICES. Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf> Voir aussi a définition du sexe du Gouvernement du Canada dans le Lexique sur la diversité sexuelle et de genre. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>

[17] Il y a plusieurs exemples, mais je me contenterai de celui-ci : Chapleau F. Mise au point sur la réalité du sexe. Le Devoir, 30 novembre 2021. J'ai écrit ce court texte en réponse à un article signé par 224 professeurs et étudiants qui indiquait que « la différence sexuelle est beaucoup plus ambiguë qu'une division stricte entre mâle et femelle ». <https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/650934/mise-au-point-sur-la-realite-du-sexe>

[18] Code civil du Québec. Art. 71. Dans les faits, cet article du code civil fait un amalgame injustifié et pseudoscientifique entre l'« identité de genre » et le sexe. De plus, l'auto-détermination du marqueur sexe est maintenant le moteur d'une insatisfaction sociale grandissante qui est contre-productive pour l'éradication des préjugés envers les minorités sexuelles.

[19] Un bel exemple de cette aberration est le cas de cette personne qui a fait une grève de la faim pour revendiquer son marqueur de sexe « X » sur sa carte d'assurance-maladie. Dans Prêt à mourir pour obtenir sa carte de la RAMQ avec son véritable marqueur de sexe. Radio-Canada (20 novembre 2023; journaliste : Tifa Bourjouane). <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2028296/greve-faim-alexe-frederic-migneault-carte-ramq-non-binaire-marqueur-x>

[20] Voir la licorne du genre <https://unicorn.mrtino.eu/>

[21] Voir l'image « Comprendre la diversité sexuelle et l'identité de genre V2.0 » <https://rcentres.qc.ca/2016/03/09/diversite-sexuelle-et-de-genre/>

[22] Voir la personne gingembre.

<https://www.otstcfq.org/wp-content/uploads/2018/06/personne-gingembre-3.3.pdf>

[23] Sujet discuté dans la vidéo 2 : Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité du sexe.

[24] Sujet discuté dans la vidéo 3 : Le sexe n'est pas un continuum.

[25] Programme du cours Culture et citoyenneté québécoise. Ministère de l'éducation du Québec. p.56 https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/CCQ-Programme-Primaire.pdf

[26] Sujet discuté dans la vidéo 4 : Le sexe n'est pas une construction sociale.

[27] Deux exemples : Fausto-Sterling, A. 1993. The five sexes: why males and females are not enough. The Sciences. March /April: 20-24. Fuentes, A. (2022). Opinion: Biological Science Rejects the Sex Binary, and that's good for humanity. The Scientist May 12. <https://www.the-scientist.com/biological-science-rejects-the-sex-binary-and-that-s-good-for-humanity-70008#:~:text=The%20simple%20male%2Ffemale%20binary,of%20anthropology%20at%20Princeton%20University.>

[28] Coyne, J. A. et L. S. Maroja. The Ideological Subversion of Biology. Skeptical Inquirer 47(4). <https://skepticalinquirer.org/2023/06/the-ideological-subversion-of-biology/>

[29] Voir sur ce sujet : Shelton J. et S. J. Dodd. (2021). Binary Thinking and the Limiting of Human Potential. Public Integrity, 23:6, 624-635, DOI: [10.1080/10999922.2021.1988405](https://doi.org/10.1080/10999922.2021.1988405)

[30] Coyne, J. A. et L. S. Maroja. The Ideological Subversion of Biology. Skeptical Inquirer 47(4). <https://skepticalinquirer.org/2023/06/the-ideological-subversion-of-biology/>.

[31] Voir par exemple cette étude qui prône le rejet de la variable « sexe » en neuroendocrinologie afin de « décourager l'utilisation (erronée) de nos recherches contre les groupes marginalisés ». Massa MC, Aghi K et MJ Hill. (2023). Deconstructing sex: Strategies for undoing binary thinking in neuroendocrinology and behavior. Hormones and Behavior, Volume 156, 2023. <https://doi.org/10.1016/j.yhbeh.2023.105441>

[32] A lieu de citer plusieurs études sur le sujet, j'ai fait une recherche dans la banque de publications médicales PubMed avec le terme « sex differences ». Cette recherche a résulté en 323,282 publications scientifiques. J'ai choisi aléatoirement 50 publications et, sauf pour une étude, les différences entre les sexes étaient significatives.

<https://youtu.be/k7z5RQa4ucl> version améliorée

2 juin 2024

2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle

« Les véritables intersexes sont bien trop rares pour remettre en cause l'affirmation selon laquelle le sexe est binaire. Il y a deux sexes chez les mammifères, et c'est tout. ». Richard Dawkins dans Why biological sex matters (The New Statesman, 26 juillet 2023)

Le sexe se définit universellement par le type de gamètes produit par un individu. Comme il n'y a que deux types de gamètes (petit : mâle et gros : femelle), le sexe est donc binaire[1]. Or, plusieurs définitions et affirmations à propos du sexe incluent des sexes supplémentaires (les personnes intersexes ou intersexuées) en plus des mâles et femelles[2]. Dans cette vidéo, j'explique pourquoi les personnes intersexes ne représentent pas de nouveaux sexes, mais font partie de la variabilité des mâles ou des femelles.

Je répondrai donc aux quatre questions suivantes :

1. D'où vient la notion que les personnes intersexuées ne sont pas des mâles ou des femelles ?
2. Qu'est-ce qu'une personne intersexuée ?
3. Est-ce que les personnes intersexuées représentent de nouveaux sexes ?
4. Pourquoi le mouvement anti-binaire utilise-t-il les personnes intersexuées pour redéfinir le sexe ?

1. D'où vient la notion que les personnes intersexuées ne sont pas des mâles ou des femelles ?

A. Fausto-Sterling (1993), professeure de biologie et d'études des genres (Université Brown), a été la première à proposer trois « nouveaux » sexes en plus des mâles et des femelles. Ces « nouveaux » sexes étaient attribués à des sous-groupes d'individus, dits « intersexes », qui ont des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions types des corps féminins ou masculins[3]. Selon Fausto-Sterling, « les trois [sous-groupes d'] intersexes... méritent d'être considérés comme des sexes supplémentaires »[4].

Si ces particularités du développement sexuel sont naturelles, elles ne peuvent pas être considérées comme étant normales du fait de leur très grande rareté. Également, elles ne peuvent pas être considérées comme étant saines puisqu'elles affectent souvent la santé et le bien-être des personnes[5]. En ce sens, il est justifié de les considérer comme des anomalies ou des troubles du développement sexuel qui peuvent nécessiter une intervention médicale.

En 2018[6], Fausto-Sterling réitère que « deux sexes n'ont jamais suffi à décrire la variété humaine » et, s'inspirant des travaux du psychologue John Money sur les personnes « intersexes », elle ajoute que « le sexe biologique n'est pas simplement dichotomique, il est complexe et à plusieurs niveaux »[7]. On parle alors de sexe chromosomique, de sexe gonadique, de sexe hormonal, de sexe cérébral, etc. Cette vision inutilement complexe de l'intersexuation est essentiellement anti-binaire et favorise l'idée d'un continuum[8] ; concept que nous examinerons dans la prochaine vidéo.

Fausto-Sterling et ses collègues ont estimé à 1,7 % la proportion des personnes qui vont naître avec un sexe ambigu dans la population humaine[9]. Des études subséquentes[10] ont rabaissé cette valeur par un facteur de 100 à 0,015 % (ou 0,02 %) puisque plusieurs des troubles du développement sexuel vont résulter en des individus qui produiront des gamètes mâles ou femelles tout en ayant des organes génitaux externes distinctement mâles ou femelles, respectivement. Malgré le correctif à la baisse, le chiffre de 1,7 % est répété ad nauseam dans les publications anti-binaires[11] afin de mousser artificiellement l'importance de ce groupe.

La question scientifique importante ici est d'établir si une personne intersexe appartient vraiment à un sexe distinct de mâle ou femelle.

2. Qu'est-ce qu'une personne intersexuée ?

Pour répondre à cette question, il faut quelques notions de base en génétique et en développement sexuel humain[12].

La définition universelle des sexes est liée à la présence d'individus ou de morphologies qui produisent deux types de gamètes de taille distincte[13]. La fécondation est le stade de la reproduction sexuée consistant en la fusion des deux types de gamètes pour former un zygote. Chez l'humain, chaque gamète fournit une copie des 23 chromosomes parentaux. Donc, le zygote (la première cellule d'un être vivant) contiendra une paire de chaque chromosome. La 23^e paire est porteuse des chromosomes sexuels et aura la forme XX chez la femelle et XY chez le mâle.

Jusqu'à la septième semaine de gestation, le système reproducteur est dit « indifférencié ». On y observe des composantes embryonnaires des deux systèmes reproducteurs. Par la suite, ce sera l'expression d'un gène (gène SRY) situé sur le chromosome Y qui initiera la cascade génétique et hormonale masculine qui aboutira à la formation du système génital mâle tout en inhibant la cascade féminine équivalente. Si la 23^e paire est XX (femelle) alors, en l'absence du gène SRY, plusieurs autres gènes initieront la cascade génétique et hormonale féminine vers le développement du système génital femelle[14] tout en inhibant la cascade masculine équivalente.

Chez les personnes intersexes au sens de Fausto-Sterling (1993), des anomalies de nature chromosomique, hormonale ou génitale du système reproducteur vont se produire durant le développement de l'embryon et vont avoir diverses conséquences sur la morphologie et la physiologie des individus[15]. Voici quelques exemples pour visualiser ce phénomène.

- 1.Des personnes avec des chromosomes sexuels ayant une forme autre XX ou XY. C'est le cas, par exemple, de personnes qui naissent avec le syndrome de Klinefelter (XXY), le syndrome de Turner (X0), le syndrome de Jacob (XYY) ou le syndrome triple X (XXX). Ces anomalies chromosomiques ont diverses répercussions sur la morphologie et la santé, mais les organes génitaux typiques (souvent fertiles) produiront des gamètes mâles (chez les personnes XXY, XYY) ou femelles (chez les personnes X0, XXX).

- 2.Des personnes avec XY (mâle) qui ont un trouble du développement sexuel lié à l'absence d'un gène. Ce gène synthétise normalement une enzyme (5-alpha-réductase) nécessaire pour la formation et la descente des organes sexuels externes mâles. Les personnes qui n'ont pas cette enzyme auront des testicules internes qui seront fonctionnels, mais les organes sexuels externes seront ambigus ou plus ou moins féminisés. Ces cas très rares font partie du 0,02 % des individus dont le sexe constaté à la naissance sera ambigu. Un examen morphologique/chromosomique permet d'identifier le sexe (mâle) de l'individu. Nom de l'anomalie : Déficience en 5-alpha-réductase[16] (très rare ; fréquence inconnue).

- 3.Des personnes avec XX (femelle) ayant un désordre hormonal. C'est une mutation sur un gène situé sur un chromosome non sexuel[17] qui va provoquer le développement anormal des glandes surrénales dont les sécrétions vont provoquer une cascade de réactions qui va ultimement entraîner un surplus de production d'hormones androgènes (notamment de la testostérone). Ceci va provoquer divers symptômes incluant une virilisation des organes génitaux (p. ex. anormalement gros

clitoris ; fusion labiale ; atrophie du vagin, etc.). Mais le fœtus développera une morphologie qui produit de gros gamètes (ovules). Les mâles peuvent également avoir cette anomalie et ils développeront une morphologie qui produira de petits gamètes (spermatozoïdes). Nom de l'anomalie : Hyperplasie surrénalienne congénitale (1 naissance sur 20 000)[18].

3. Est-ce que les personnes intersexuées représentent de nouveaux sexes ?

Ces anomalies vont donc produire une gamme de morphologies du système reproducteur plus ou moins atypiques. Mais est-ce qu'elles forment de nouveaux sexes ? La réponse à cette question est : NON. Voici pourquoi.

1. Peu importe la nature (chromosomique, hormonale ou génitale) des particularités développementales des personnes intersexuées, lorsque ces personnes sont fertiles, elles produiront seulement un des deux types de gamètes connus (mâle ou femelle). Ces personnes ne remettent pas en question la binarité sexuelle. Il n'y a pas troisième gamète.

2. L'existence d'anomalies chromosomiques (XXX, XXY, XYY, X0, etc.) fait souvent partie des arguments anti-binaires pour indiquer qu'il y a plus que deux catégories sexuelles[19]. Mais, le système des chromosomes sexuels est un déterminant qui guide le développement sexuel vers un système reproducteur mâle ou femelle. Le déterminant d'un parcours développemental n'est pas le sexe. Le sexe se définit par le type de gamètes qu'un individu va produire pour créer un nouvel individu par fécondation[20]. Peu importe si le système chromosomique d'un individu est typique ou atypique, le déterminant sexuel agit en fonction du résultat de la fécondation et dicte la « recette » pour développer un individu mâle ou femelle. Donc, le déterminant sexuel est une conséquence du sexe et n'a rien à voir avec la définition du sexe. Malheureusement, il est d'usage chez les activistes anti-binaires de définir le sexe en amalgamant des arguments liés aux conséquences du sexe, ce qui n'a rien à voir avec la définition du sexe[21].

Un autre argument qui appuie le fait que la définition du sexe ne peut pas être chromosomique est que le système XX XY n'est pas universel chez les espèces sexuées. Par ex., les oiseaux ont le système chromosomique ZZ ZW où ZZ produira des mâles et ZW des femelles. Aussi, chez plusieurs crocodiliens et tortues, c'est la température d'incubation qui déterminera le parcours du développement sexuel. Les œufs d'une ponte soumis à de basses températures (par ex., à la marge d'une ponte) vont produire des mâles, alors que les œufs soumis à de plus hautes températures (p. ex., au centre de la ponte) produiront des femelles. Et il y a plusieurs autres systèmes.

•Lorsqu'une personne intersexuée montre un ovaire et un testicule (par ex., syndrome ovotesticulaire), on utilise parfois le terme « hermaphrodite »[22] et les anti-binaires affirment que c'est la preuve de l'existence d'un autre troisième sexe. D'une part, l'utilisation du terme « hermaphrodite » est proscrite puisqu'il s'agit chez l'humain d'une anomalie développementale alors que les véritables hermaphrodites (par ex., certains escargots) ont des systèmes reproducteurs qui ont évolué vers cet état. Ce statut

d'anomalie chez l'humain est d'autant plus vrai que normalement les mécanismes génétiques et hormonaux du développement sexuel d'un sexe inhibent activement le développement des tissus et organes de l'autre sexe.[23] Donc, l'hermaphrodisme est impossible chez l'humain.

Très peu de cas du syndrome ovotesticulaire ont été documentés (500 cas) chez l'humain et, habituellement, l'ovaire est la seule gonade fonctionnelle. De toute façon, même si un humain produisait des gamètes mâles et femelles, de façon simultanée (comme chez certains escargots) ou en séquence (comme chez le poisson-clown), ces gamètes seraient, comme chez ces animaux d'ailleurs, toujours typiquement mâles ou femelles. L'hermaphrodisme n'est donc pas une preuve de non-binarité du sexe. Ce n'est que l'illustration du fait que le système du sexe binaire peut s'exprimer de différentes façons chez d'autres espèces.

En résumé, les personnes fertiles ayant une des 40+ anomalies ou variétés du développement sexuel vont produire des gamètes mâles ou femelles. Il n'y a pas de troisième type de gamètes et ces personnes n'appartiennent pas à un 3^e, 4^e, ou 5^e sexe. Elles s'inscrivent dans la variabilité des morphologies humaines liées à chacun des deux sexes. Si le porteur d'une anomalie développementale est stérile, son sexe est habituellement facilement identifiable par d'autres marqueurs sexuels (chromosomes, hormones, gonades, etc.).

4. Pourquoi le mouvement anti-binaire utilise-t-il les personnes intersexuées pour redéfinir le sexe ?

La question de la nature des personnes intersexuées s'inscrit dans un débat idéologique plus large visant le rejet de la réalité binaire du sexe en faveur d'une vision en continuum du sexe. Ce débat n'a rien de scientifique[24].

Non seulement on veut déconstruire la binarité en ajoutant d'autres sexes (les intersexes), ultimement, on veut convaincre la population que le sexe se définit selon un continuum[25]. Ce faisant, les catégories mâles et femelles deviennent arbitraires et il devient « normal » que tout un chacun, indépendamment de ses chromosomes et de sa morphologie, soit libre de s'identifier selon un ressenti (identité de genre) comme étant de sexe mâle, femelle, sans sexe ou les deux à la fois[26]. C'est le credo des transactivistes de rejeter le sexe comme identifiant social pour laisser toute la place à l'identité de genre.

On transforme donc une réalité observable (la binarité sexuelle) en une identité subjective[27] qui n'a aucune emprise sur la réalité. Or, la nature se fout des ambitions sociologiques et idéologiques de notre espèce. Une réalité observable comme le sexe binaire ne peut pas être « déconstruite » parce que des bien-pensants veulent imposer leur vision de la vie en société.

Malheureusement, cette idéologie a déjà imprégné notre système de droit puisqu'il est maintenant possible, sur simple demande, de changer la mention sexe dans nos documents officiels, incluant l'acte de naissance[28].

Il s'agit d'une grave erreur puisque cette fausse vision du sexe fondée sur un ressenti remet en question des droits et normes pour des groupes vulnérables incluant les femmes, les homosexuels et les enfants.

Il faut aussi comprendre que, ultimement, cette pseudoscience n'est pas nécessaire pour garantir des droits aux personnes transgenres ou ayant des morphologies intersexuées. En fait, cette pseudoscience nuit à leur émancipation.

Il n'y a aucune raison scientifique ou pédagogique valide pour que nos écoles continuent à utiliser du matériel suggérant l'existence d'autres sexes que mâle et femelle en se basant sur l'existence de rares individus « intersexes » qui sont, en fait, des mâles ou femelles (voir par ex., la licorne du genre[29]). Cet endoctrinement doit cesser.

Finalement, si l'objectif idéologique de redéfinition du sexe est d'offrir une définition plus inclusive et acceptable du sexe, il m'apparaît préjudiciable de considérer les personnes intersexuées comme des sexes distincts des mâles ou des femelles, car cela a pour effet de les marginaliser encore plus dans nos sociétés.

Au contraire, on devrait célébrer la diversité propre à notre réalité binaire.

Références et commentaires

[1] Voir vidéo 1 : Le sexe est réel et binaire : importance, définition et controverses.

[2] Par exemple, dans le document SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DE GENRE LIGNES DIRECTRICES du Gouvernement du Québec, la définition du sexe inclut les phrases suivantes : « Le sexe est généralement décrit en termes binaires, c'est-à-dire qu'on fait alors seulement référence aux femmes et aux hommes. Toutefois, la binarité ne tient pas compte de la diversité réelle des sexes puisqu'elle n'inclut pas les personnes intersexes ».

[3] Fausto-Sterling, A. (1993) *The Five Sexes: Why Male and Female are not enough*. Les trois nouveaux sexes de Fausto-Sterling sont les « herms » (les « hermaphrodites »), les « merms » (mâles avec testicules montrant des organes sexuels externes montrant des traits féminins et les « ferms » femelles avec ovaires montrant des organes sexuels externes montrant des traits mâles. Il y a de multiples problèmes avec cette définition des « intersexes ».

[4] Ibid p.21.

[5] Elliot, Z. (2023). *Binary: Debunking of the sex spectrum*. Paradox Press.

[6] Fausto-Sterling, A. (2018) *Why sex is not binary*. New York Times. October 25.

[7] Il y aurait plusieurs niveaux de sexe : sexe chromosomique, sexe foetal hormonal, sexe gonadal, sexe des organes génitaux internes, sexe des organes génitaux externes, sexe cérébral, etc. Plusieurs publications ont repris ces concepts pour appuyer la propagande anti-binaire. En voici quelques exemples : Montanez, A. (2017). *Visualizing sex as a spectrum*. Scientific American Blog. Sun, S. *Stop Using Phony science to Justify Transphobia*

[8] Le sexe en tant que continuum sera discuté dans la vidéo 3.

[9] Blackless M, Charuvastra A, Derryck A, Fausto-Sterling A, Lauzanne K, Lee E. How sexually dimorphic are we? Review and synthesis. *Am J Hum Biol.* 2000 Mar;12(2):151-166. doi: 10.1002/(SICI)1520-6300(200003/04)12:2<151::AID-AJHB1>3.0.CO;2-F. PMID: 11534012.

[10] Sax L. How common is intersex? a response to Anne Fausto-Sterling. J Sex Res. 2002 Aug;39(3):174-8. doi: 10.1080/00224490209552139. PMID: 12476264.

Hull. C. (2003). Letter to the editor. American Journal of Human biology. 15: 112-116. <https://www.calameo.com/read/007435197fbb3d2d96131>

[11] Par exemple, ce chiffre de 1,7% se retrouve est dans une publication récente : Stop telling me that there are only two sexes par E. Matteo Diaz, The Harvard Crimson (22 février 2024). <https://www.thecrimson.com/column/transcriptions/article/2024/2/22/diaz-stop-only-two-sexes/>

On le retrouve aussi dans nos médias : Enfants intersexes: des voix s'élèvent contre la « normalisation des corps » Le Devoir 5 août 2023 (de Pascaline David). <https://www.ledevoir.com/societe/795545/interventions-chirurgicales-sur-les-enfants-intersexes-des-voix-s-elevent-contre-la-normalisation-des-corps>

[12] Un bon résumé de ces notions se retrouve dans le livre suivant : Junien, C. et N. Priollaud. (2023). C'est votre sexe qui fait la différence : quand la science bouscule les idées reçues. Éditions Plon.

[13] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire : 1. Importance, définition et controverses

[14] Biason-Lauber A. WNT4, RSPO1, and FOXL2 in sex development. Semin Reprod Med. 2012 Oct;30(5):387-95. doi: 10.1055/s-0032-1324722. Epub 2012 Oct 8. PMID: 23044875.

[15] Un point de départ valable pour mieux comprendre ces « troubles du développement sexuel » (en anglais DSD : Disorders of Sexual Development) est sur la page française de Wikipedia qui offre un tableau quelques-unes des anomalies du développement sexuel avec des liens vers une explication. https://fr.wikipedia.org/wiki/Variations_du_d%C3%A9veloppement_sexuel

[16] <https://medlineplus.gov/genetics/condition/5-alpha-reductase-deficiency/>

[17] Aussi appelé un « autosome ».

[18] https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_6_-_hyperplasie_congenitale_v4.pdf

[19] Un exemple de ceci se trouvent dans plusieurs publications anti-binaires incluant : Fausto-Sterling, A. (2018) Why sex is not binary. New York Times. October 25.

[20] Voir vidéo 1. Le sexe est réel et binaire : importance, définition et controverses

[21] Elliot, Z. (2023) Binary: debunking the sex spectrum myth. Paradox Press.

[22] Exemple d'utilisation du mot « hermaphrodite » dans un contexte humain :

« L'hermaphrodisme vrai, très rare, est loin de résumer toutes les situations. Il se manifeste par une anatomie des organes génitaux externes ambigus et la présence de tissus testiculaire et ovarien et résulte d'altérations au niveau des chromosomes sexuels. » <https://www.lapresse.ca/vivre/sexualite/201510/14/01-4909764-lintersexe-ou-sexe-neutre-a-ne-pas-confondre-avec-lorientation-sexuelle.php#>

[23] Warr N, Greenfield A. (2012) The molecular and cellular basis of gonadal sex reversal in mice and humans. Wiley Interdiscip Rev Dev Biol. 2012 Jul-Aug;1(4):559-77. doi: 10.1002/wdev.42.

[24] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire : 1. Importance, définition et controverses

[25] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire : 3. Le sexe n'est pas un continuum.

[26] Wright, C. et E. Hilton. The dangerous denial of sex. Wall Street Journal. Feb. 13th, 2020.

[27] Z. Elliot.(2023). Binary: debunking the sex spectrum. Paradox Press.

[28] Code civil du Québec. Art. 71.

[29] Voir la licorne du genre <https://unicorn.mrtino.eu/>

<https://youtu.be/nl9lvjxPFQU>

7 Mai 2024

3. Le sexe n'est pas un continuum.

La définition universelle du sexe implique la production, par les individus d'une espèce, de deux gamètes de tailles distinctes : les spermatozoïdes (petits = mâle) ou les ovules (gros = femelle)[1]. Le sexe est donc une réalité observable et binaire pour le million d'espèces à reproduction sexuée. Cette réalité du sexe est contestée par un mouvement anti-binaire qui prétend, entre autres choses, que le sexe d'un humain se situerait sur un continuum sexuel. Il s'agit d'un déni de réalité.

Dans cette vidéo, nous répondrons aux questions suivantes :

- 1.Qu'est-ce qu'un continuum ?
- 2.Qui se retrouverait dans l'espace entre les pôles mâle et femelle du continuum sexuel ?
- 3.Est-ce que la notion de continuum sexuel est utilisée par nos gouvernements ?
- 4.Pourquoi le sexe n'est-il pas un amalgame de traits biologiques ?
- 5.Pourquoi le mouvement anti-binaire tient-il à la notion de continuum ?

1.Qu'est-ce qu'un continuum ?

Un continuum établit le principe d'un changement graduel entre deux pôles, fondé sur certains critères[2]. Selon la vision anti-binaire du sexe, un pôle représenterait ce qu'est un mâle typique, alors que l'autre représenterait ce qu'est une femelle typique. Il resterait donc à « peupler » l'espace entre les pôles.

2. Qui se retrouverait dans l'espace entre les pôles mâle et femelle du continuum sexuel ?

D'une part, selon les anti-binaires de rares individus, dits « intersexes » montrant une variété d'anomalies développementales du système reproducteur peupleraient l'espace entre les pôles du continuum. On voit donc dans plusieurs définitions du sexe, la mention de personnes « intersexes » en plus des mâles et des femelles[3].

D'autre part, ce serait la variabilité des traits du développement sexuel des individus qui déciderait de leur position dans l'espace entre les pôles. On a ainsi développé des concepts de sexe complexes qui documentent la variabilité de plusieurs niveaux de sexe[4]. Ces niveaux de sexe étant : sexe chromosomique, sexe gonadique, sexe hormonal, sexe anatomique, sexe cérébral, etc.

Ainsi, l'espace entre les pôles se trouverait peuplé d'humains ayant des degrés variables et cumulatifs de traits biologiques liés avec le système reproducteur[5].

3. Est-ce que la notion de continuum sexuel est reprise par nos gouvernements ?

Nos gouvernements ont adopté des définitions du sexe qui ne reflètent pas sa réalité strictement binaire et qui vont, implicitement, dans le sens d'un continuum. Voici trois exemples.

1. Selon les lignes directrices sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et des genres du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ), le sexe se définit comme suit[6] :

1. « Sexe : comprend les caractéristiques biologiques d'une personne, soit ses organes génitaux internes ou externes, ses taux d'hormones ou ses chromosomes sexuels. Le sexe est généralement décrit en termes binaires, c'est-à-dire qu'on fait alors seulement référence aux femmes et aux hommes. Toutefois, la binarité ne tient pas compte de la diversité réelle des sexes puisqu'elle n'inclut pas les personnes intersexes. »

2. Le grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française du Québec définit le sexe de la façon suivante[7] :

« Ensemble des caractéristiques anatomiques et physiologiques distinguant le mâle et la femelle chez les espèces à reproduction sexuée. »

Il est noté que :

« Selon leur sexe, les individus sont masculins, féminins ou intersexués.

Le sexe est l'amalgame de plusieurs concepts plus spécifiques : le sexe chromosomique, le sexe gonadique et le sexe somatique, entre autres. »

3. La définition du sexe de « L'Institut de Recherche en Santé du Canada. » (IRSC) se lit comme suit[8] :

« Le terme sexe renvoie à un ensemble d'attributs biologiques retrouvés chez les humains et les animaux. Il est lié principalement à des caractéristiques physiques et physiologiques, par exemple les chromosomes, l'expression génique, les niveaux d'hormones et l'anatomie du système reproducteur. On décrit généralement le sexe en termes binaires, "femme" ou "homme", mais il existe des variations touchant les attributs biologiques définissant le sexe ainsi que l'expression de ces attributs. » Ces définitions du sexe reflètent une vision anti-binaire compatible avec la notion d'un continuum sexuel. Voici pourquoi.

1. D'une part, toutes ces définitions ignorent ou sont détachées de la fonction principale du sexe : la reproduction. Elles ne mentionnent pas la présence de deux gamètes

asymétriques. On peut spéculer que cet oubli n'est pas accidentel, car toute mention du processus de la reproduction doit automatiquement faire référence à la binarité, ce qui est incompatible avec la notion proposée du continuum.

2. D'autre part, ces définitions classent les individus en fonction d'un amalgame de traits reliés au développement sexuel. L'objectif des anti-binaires est de promouvoir la « variabilité » (par opposition à la « binarité ») de ces traits morphologiques ou physiologiques liés au sexe pour créer l'effet graduel du continuum lors de l'identification sexuelle. Or, cet amalgame de traits biologiques variables n'est pas le sexe, mais la conséquence ou le résultat du sexe.

3. Finalement, dans les deux premières définitions, on affirme que les personnes « intersexes » sont des sexes distincts de mâles et femelles. Ceci est faux. Comme nous l'avons vu dans l'une des vidéos[9], ces personnes, peu importe la formule de leurs chromosomes sexuels ou la présence d'anomalies hormonales ou morphologiques du système reproducteur, appartiennent à la variabilité sexuelle des mâles et des femelles puisqu'elles produiront, si elles en ont la capacité, un des deux types de gamètes : petits gamètes (mâles) et gros gamètes (femelles).

4. Pourquoi le sexe d'une personne n'est-il pas un amalgame de traits biologiques ?

Il est illusoire de tenter de définir le sexe d'un individu en se fiant uniquement à un amalgame de traits biologiques liés au développement sexuel sans tenir compte du fait que l'individu peut appartenir à l'une ou l'autre des deux morphologies possibles qui vont produire de petits ou de gros gamètes. La binarité sexuelle est incontournable quand vient le temps de décider du sexe d'une personne. Je m'explique.

Prenons un caractère sexuel secondaire, la pilosité faciale, pour illustrer l'argument[10]. La pilosité faciale est un trait (en partie héréditaire) particulièrement variable chez les humains. Certaines personnes ont une pilosité faciale marquée alors que d'autres personnes en ont peu. Or, l'association entre « pilosité faciale marquée » et « mâle » existe que parce que l'on sait que ce trait est commun chez les humains qui produisent de petits gamètes (les mâles) alors que les visages sans pilosité se retrouvent surtout chez les individus produisant de gros gamètes (les femelles). Il en va de même pour tous les traits liés au développement sexuel. Mais, il existe des femelles qui ont une pilosité faciale marquée alors que certains mâles en ont peu. L'idée d'un continuum entre deux pôles pour ce trait signifierait qu'une femelle qui a une forte pilosité faciale serait moins femelle que celle qui se situerait plus près du pôle femelle. La même chose pourrait être dite d'un mâle avec une faible pilosité faciale. Il en serait de même pour tous les traits.

Pourtant, la réalité est toute simple : les traits liés au développement sexuel, qu'ils soient chromosomiques, gonadiques, hormonaux ou morphologiques sont une conséquence du sexe et ils sont variables à l'intérieur de chaque sexe. Ainsi, peu importe la variabilité des caractères sexuels secondaires, des taux d'hormones, de la formule chromosomique, etc., le sexe d'un individu se détermine obligatoirement et uniquement par sa capacité à produire de petits gamètes (mâles) ou de gros ovules (femelles).

Enfin, la simple référence à un amalgame ou à un cumul de traits biologiques pour définir le sexe d'un individu évacue le cadre organisationnel hautement structuré du développement sexuel.

Les traits du corps humain n'apparaissent pas au hasard, mais sont le résultat du déroulement d'un programme développemental séquentiel et ordonné inscrit dans les gènes. La résultante du sexe est donc une construction biologique complexe et non un amalgame de traits.

Cette construction biologique est le résultat d'une histoire évolutive fascinante qui va bien au-delà de notre propre histoire en tant qu'espèce et même au-delà de l'histoire des mammifères et des vertébrés.

Chaque étape de la séquence développementale menant vers la maturité sexuelle mâle ou femelle peut présenter de la variabilité au gré de diverses influences génétiques ou environnementales. Cette variabilité n'a rien à voir avec la définition du sexe. Elle ne multiplie pas le nombre de sexes et ne veut pas dire que le sexe est un continuum. Elle signifie simplement que le parcours du développement sexuel à l'intérieur de chacun des deux sexes est variable.

En conclusion, la définition du sexe d'un individu ne se fait pas en fonction d'un continuum. S'il est vrai que les traits liés au sexe peuvent présenter de la variabilité, la définition du sexe doit toujours être centrée sur la fonction reproductive et sur les particularités de sa binarité. De plus, réduire le sexe à un cumul ou un amalgame de traits biologiques constitue non seulement un déni de la réalité du sexe binaire, cela constitue un déni de la réalité évolutive de notre espèce.

5. Pourquoi le mouvement anti-binaire tient-il à la notion de continuum[11] ?

La stratégie de déconstruction de la binarité sexuelle par le mouvement anti-binaire peut avoir une apparence de légitimité pour un public non averti. Elle peut sembler légitime, si on le prend sous l'angle d'une volonté d'inclusion sociale des minorités sexuelles, mais, en fait, il s'agit d'une pseudoscience.

En réalité, l'objectif est d'amalgamer, et même de remplacer, dans notre société, l'identité sexuelle binaire (homme et femme), jugée oppressive et arbitraire, par la vision subjective de l'identité de genre. Dans l'article intitulé « Sex Redefined »[12], Claire Ainsworth fait l'étalage de la variabilité complexe de divers « niveaux » de sexe pour conclure avec une citation d'un collègue qui dit : « Mon sentiment est que, puisqu'il n'y a pas un paramètre biologique qui prenne le pas sur tous les autres, en fin de compte, l'identité de genre semble être le paramètre le plus raisonnable »[13]. Elle conclut que la seule façon de connaître le sexe d'une personne est de le lui demander.

Les activistes anti-binaires sont convaincus que l'identité de genre est un critère plus « raisonnable » pour définir le sexe, car pour eux, l'existence de personnes qui ont des caractéristiques sexuelles intermédiaires (peu importe la nature des traits) entre mâles typiques et femelles typiques serait la preuve que le sexe est un continuum. Or, si le sexe est un continuum, il serait impossible de tracer une ligne de démarcation objective entre les deux sexes. Ce faisant, les catégories homme et femme deviendraient arbitraires. Ainsi, il serait odieux de continuer à classer les humains dans ces catégories, spécialement pour ceux qui

ne s'identifient pas à leur sexe (les personnes transgenres). Pour les anti-binaires, il serait alors préférable de laisser les humains identifier eux-mêmes leur sexe et la position de celui-ci sur le continuum sexuel en fonction de leur ressenti (identité de genre).

Il y a ici une manipulation de la réalité pour prouver la non-binarité sexuelle. Les activistes anti-binaires utilisent la complexité et la variabilité du développement du corps humain pour obscurcir la réalité et la définition du sexe.

Or, il est impossible de déconstruire une réalité observable, tel le sexe binaire, tout comme il est impossible d'affirmer que la Terre est plate. Pour atteindre leurs objectifs, les anti-binaires ont faussé la définition du sexe et tablé sur la crédulité et la sympathie de la population pour les minorités sexuelles pour imposer leur idéologie.

Il s'agit, selon moi, de la plus grande fraude intellectuelle du 21^e siècle puisqu'elle touche directement la nature humaine. Il est évident que la protection des droits des minorités sexuelles ou transgenres ne peut pas se faire en se fondant sur un déni de réalité qui affecte les droits et libertés d'autres membres de la société. Le rejet du marqueur sexuel en faveur d'un marqueur identitaire de genre nuit aux droits de femmes à l'égalité, à leur sécurité, à l'équité dans le sport féminin et à des soins de santé adaptés à leur sexe. Cela nuit aussi aux droits des personnes homosexuelles qui revendiquent une orientation sexuelle basée sur le sexe plutôt que sur le genre. Cela affecte négativement la qualité de l'éducation de nos enfants. De plus, cet activisme anti-binaire irrationnel est contre-productif pour l'émancipation des minorités sexuelles que l'on veut, avec raison, protéger.

[1] Voir vidéo : Le sexe est réel et binaire : 1. Importance, définition et controverses (<https://youtu.be/k7z5RQa4ucl>)

[2] Masseron, C. (2019) Continuum. Pratiques 2019 : 183-184. La question <https://journals.openedition.org/pratiques/6737>

[3] Voir vidéo : Le sexe est réel et binaire : 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle.

[4] Fausto-Sterling (2000). The five sexes revisited. The Sciences, 40(4), 18-23. Une

[5] Toutes les études suivantes sont des exemples d'articles qui rejettent la binarité du sexe en faveur (implicitement ou explicitement) d'un continuum pour le sexe (la dernière étude parle d'une définition multivariée du sexe se jouant sur plusieurs niveaux) :

King DE. The Inclusion of Sex and Gender Beyond the Binary in Toxicology. Front Toxicol. 2022 Jul 22;4:929219.

Štrkalj G, Pather N. Beyond the Sex Binary: Toward the Inclusive Anatomical Sciences Education. Anat Sci Educ. 2021 Jul;14(4):513-518.

Massa, M.G., K.Aghi and MJHill. Deconstructing sexe : strategies for undoing binary thinking in neuroendocrinology and behavior.

J F McLaughlin, Kinsey M Brock, Isabella Gates, Anisha Pethkar, Marcus Piattoni, Alexis Rossi, Sara E Lipshutz, Multivariate Models of Animal Sex: Breaking Binaries Leads to a Better Understanding of Ecology and Evolution, Integrative and Comparative Biology, Volume 63, Issue 4, October 2023, Pages 891–906.

[6] Voir définition du sexe (p.28) dans SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES PERSONNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DE GENRE LIGNES DIRECTRICES.

Ministère de la santé et des services sociaux du

Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf>

[7] <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8439847/sexe>

[8] <https://cihr-irsc.gc.ca/f/48642.html> (Qu'est-ce que le sexe ? Qu'est-ce que le genre?)

[9] Voir vidéo : Le sexe est réel et binaire : 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle.

[10] Les caractères sexuels secondaires sont des caractéristiques physiques différentes chez les filles et les garçons qui ne sont pas présentes dès la naissance et qui se différencient à la puberté. Exemples : la grosseur des seins, largeur des hanches, longueur du pénis/clitoris, pilosité faciale, musculature générale, etc.

[11] Cette interprétation de la déconstruction du sexe binaire provient de lectures diverses, notamment les multiples contributions de biologistes qui ont bravement affronté la tourmente pour que la vérité à propos du sexe subsiste. Ces biologistes sont : Colin Wright, Zacharie A. Elliot, Jerry Coyne, Emma Hilton et plus récemment Richard Dawkins.

[12] Ainsworth, C. Sex redefined. Nature 518, 288–291 (2015). <https://www.nature.com/articles/518288a>

Voir aussi : Sun, S. Stop Using Phony Science to Justify Transphobia: actual research shows that sex is anything but binary. Scientific American, June 13, 2019. <https://www.scientificamerican.com/blog/voices/stop-using-phony-science-to-justify-transphobia/>

<https://www.youtube.com/watch?v=giCZ2zWmnz8&t=15s>

2 juin 2024

4. Le sexe n'est pas une construction sociale

« Il n'est jamais justifié de déformer les faits au service d'une cause sociale ou politique, aussi juste soit-elle. » Alan Sokal et Richard Dawkins, Boston Globe, 8 avril 2024

Le sexe se définit universellement par le type de gamètes produit par un individu (petits gamètes = sexe mâle ; gros gamètes = sexe femelle) pour créer, à la suite de la fécondation, la première cellule d'un être vivant sexué qui, à maturité, produira l'un ou l'autre type de gamètes[1]. Le sexe est donc binaire. Cette réalité est contestée par un mouvement anti-binaire qui affirme faussement qu'il y a plus de deux sexes[2] et que le sexe se situe sur continuum[3]. Une extrapolation de ce dernier concept stipule que les catégories « mâle » et « femelle » seraient arbitraires et serait ainsi une construction sociale. Ces dernières notions, présentes dans nos programmes scolaires, ne correspondent à aucune réalité scientifique. Dans cette vidéo, les questions suivantes seront abordées :

1. Comment le concept de construction sociale a-t-il été associé au sexe ?
2. Pourquoi le sexe binaire n'est-il pas une construction sociale ?
3. Pourquoi la définition du sexe utilisée dans nos écoles est-elle fausse ?

4. Quels seraient les éléments à considérer pour l'enseignement d'une définition objective du sexe ?

1. Comment le concept de construction sociale a-t-il été associé au sexe ?

Les mots sont des constructions sociales puisque ce sont les humains qui les ont créés. Ainsi, des mots ont été créés pour identifier les inventions humaines (p. ex., une chaise). Mais les mots peuvent aussi référer à des réalités indépendantes des sociétés humaines[4]. Ainsi, que les humains y associent un mot ou non, la Terre est un objet réel qui était là avant que notre espèce existe et qui sera là après notre disparition. En ce sens, le mot Terre n'est pas une construction sociale. Il en va de même pour le mot « sexe » (dans le sens de « sexe binaire ») qui est une réalité observable depuis plus d'un milliard d'années et qui existera après l'extinction de notre espèce[5].

Pourtant, le mouvement anti-binaire prétend que les catégories sexuelles « mâle » et « femelle » seraient des constructions sociales. La philosophe Judith Butler[6] est la source la plus souvent citée relativement à cette affirmation. Ces deux catégories, créées par des humains, ne correspondraient à aucune réalité biologique définie et seraient, en ce sens, des constructions sociales.

Les raisons sous-jacentes à cette prise de position anti-binaire n'ont aucun fondement scientifique, mais proviennent d'une volonté de déconstruction de la binarité sexuelle pour des raisons sociales et politiques.

Cette rhétorique pseudoscientifique des activistes anti-binaires a réussi à s'immiscer dans nos rouages sociétaux et est utilisée pour remettre en question l'identifiant « sexe » dans nos sociétés et dans nos écoles.

Une mise en situation permet d'illustrer les conséquences d'interpréter le sexe binaire en tant que construction sociale. Ainsi, lors de l'identification du sexe d'un nouveau-né, les professionnels de la santé s'appuieraient sur des lignes directrices « construites » par la société et les hôpitaux. Ces lignes directrices imposeraient l'attribution d'une étiquette mâle ou femelle sur chaque nouveau-né. Or, ces directives seraient silencieuses, dans les cas d'enfants nés avec des caractéristiques dites « intersexuelles » ou avec des traits qui ne correspondent pas à un « mâle » ou à une « femelle » typique. Ainsi, les catégories « hommes » et « femmes » seraient arbitraires, puisqu'il n'y aurait aucun trait biologique fiable qui permettrait de trancher les questions liées aux lignes de démarcation entre les catégories « mâle » et « femelle ». En ce sens, ces catégories seraient des constructions sociales créées par des humains.

Devant ce manque d'objectivité des catégories « homme » et « femme », nos professionnels de la santé en seraient réduits à décider eux-mêmes du sexe à attribuer aux nouveau-nés et ils seraient influencés par leur connaissance sociale du genre.

C'est ce que Judith Butler suggère lorsqu'elle affirme que « ... peut-être que cette construction appelée "sexe" est aussi culturellement construite que le genre ; en fait, peut-être qu'elle a toujours été un genre, avec pour conséquence que la distinction entre le sexe et le genre s'avère ne pas être une distinction du tout »[7].

La biologiste Fausto-Sterling va dans le même sens en disant que « ... qualifier quelqu'un d'homme ou de femme est une décision sociale. Nous pouvons utiliser des connaissances scientifiques pour nous aider à prendre cette décision, mais seules nos croyances sur le genre — et non la science — peuvent définir notre sexe »[8].

Si, selon cette logique, la binarité sexuelle est une construction sociale alors l'identification du sexe d'un nouveau-né à l'une ou l'autre des catégories sexuelles serait tout aussi arbitraire, d'où l'expression de « sexe assigné à la naissance » ou « genre assigné à la naissance ». Cela explique également pourquoi les activistes anti-binaires affirment maintenant qu'il est raisonnable que le sexe d'une personne soit finalement décidé selon un ressenti (l'identité de genre)[9].

2. Pourquoi le sexe binaire n'est-il pas une construction sociale ?

Tout est faux dans la notion de construction sociale de la binarité sexuelle. Voici pourquoi.

1. Il n'y a rien d'arbitraire dans les catégories « mâle » et « femelle ». Le sexe se définit en fonction du type de gamètes produits par un individu et il y a deux types de gamètes ; l'un lié au sexe mâle et l'autre au sexe femelle. Ce concept est solidement ancré dans la réalité et la biologie. De plus, il est invariable pour le million+ d'espèces à reproduction sexuée[10].

2. Dans le règne animal, la plupart des espèces ne vivent pas en société et elles sont composées de mâles et de femelles[11]. De plus, ces deux catégories étaient présentes avant que notre espèce existe et elles persisteront bien après notre disparition[12]. Ainsi, les catégories « mâle » et « femelle » ne sont pas des constructions sociales[13], mais sont des catégories réelles et observables qui existent depuis très longtemps.

3. C'est en faussant la définition du sexe que les anti-binaires sont parvenus à la notion que la binarité du sexe est une construction sociale. Or, la complexité de l'intersexuation[14] et la variabilité des traits liés au développement du système reproducteur (la notion de continuum sexuel)[15] n'ont rien à voir avec la définition du sexe; elles ne font qu'illustrer la variabilité développementale dans chacun des sexes. La définition du sexe doit toujours être centrée sur sa fonction reproductive et l'asymétrie des gamètes produits. L'intersexuation et les traits du système reproducteur ne font qu'illustrer la variabilité développementale dans chacun des sexes[16].

4. Selon l'idéologie queer, les catégories « mâle » et « femelle », ainsi que la science et la biologie qui les aurait définies, seraient des constructions sociales qui auraient été créées par les classes dominantes qui les auraient érigées en « vérité »[17]. Ces classes dominantes, imbues de leur pouvoir, auraient imposé une façon de vivre et des normes sociales et culturelles contraignantes qui empêcheraient l'émancipation de tout un chacun en société[18], et plus particulièrement, les minorités sexuelles et transgenres. Donc, le sexe binaire serait un outil d'oppression. Or, d'un point de vue scientifique, peu importe notre perception historique ou actuelle de la société humaine ou notre volonté d'obtenir une société plus égalitaire ou inclusive, on ne peut pas remettre en question une réalité observable en nature (la binarité du sexe).

Similairement, peu importe les raisons qui font que des illuminés croient que la Terre est plate ; la rondeur de la Terre, une réalité observable, ne peut pas être remise en question.

5. Chez l'humain, le sexe est défini par la taille des gamètes et il est déterminé à la suite de l'union des chromosomes sexuels, lors de la fécondation, dans la première cellule d'un être vivant (le zygote). Il n'est pas « assigné », mais est « constaté » à la naissance et il y a seulement deux possibilités : mâle ou femelle. De plus, nos professionnels de la santé sont en mesure de l'identifier correctement dans 99,98 % des cas[19]. En cas d'organes sexuels externes ambigus (0,02 % des cas), d'autres marqueurs sexuels (chromosomes, gonades, organes génitaux internes) auront vite fait d'identifier correctement l'un des deux sexes. Nul besoin d'une notion subjective et immatérielle du genre pour ce faire.

Si c'est par souci d'inclusion des personnes transgenres ou dites « intersexuées », que des professionnels de la santé disent qu'ils « assignent » le sexe à la naissance, ils deviennent alors les complices d'une déconstruction idéologique injustifiée de l'identifiant « sexe » dans nos sociétés. Cette déconstruction a un impact sur les droits d'autres catégories d'individus (femmes, enfants et homosexuels). Ce déni de réalité, en plus de miner leur crédibilité professionnelle, n'est pas nécessaire à la reconnaissance des droits des minorités et ne sert que les ambitions politiques d'activistes en mal de déconstruction des normes de nos sociétés.

3. Pourquoi la définition du sexe utilisée dans nos écoles est-elle fautive ?

Les activistes anti-binaires sont à l'œuvre dans nos gouvernements. Un exemple flagrant et inquiétant se trouve dans la composante « éducation sexuelle » du nouveau cours « Culture et Citoyenneté québécoise » (CCQ) que nous avons brièvement discuté dans la première vidéo de cette série. La définition du sexe qu'on utilise est un bel exemple de cette pseudoscience anti-binaire :

« Sexe : catégorie sociale qui répartit la population entre femmes et hommes à partir de caractéristiques physiologiques.[20]»

Tout est faux dans cette définition et elle n'a pas sa place dans nos écoles.

1. On réussit l'exploit peu banal de définir le sexe sans mentionner la reproduction. Aucun lien n'est fait avec la fonction reproductive. On évite ainsi de parler de binarité et de gamètes.
2. La définition fait référence à un amalgame non spécifié de traits « physiologiques ». Or, la mention de ces traits vise à promouvoir leur variabilité pour accentuer l'idée d'un continuum sexuel. Or, ces traits sont des conséquences ou le résultat du sexe, ils ne le définissent pas[21]. Donc, on confond sciemment cause et effet à des fins idéologiques.
3. On ignore le million [et +] d'autres espèces qui se reproduisent sexuellement. L'anthropocentrisme est flagrant puisque les termes « hommes » et « femmes » sont utilisés. Ce chauvinisme biologique par notre espèce n'a pas sa place en science et n'est pas une valeur que l'on veut transmettre dans nos écoles.

4.Finalement, on indique que le sexe serait une catégorie « sociale ». Ce faisant, les utilisations des termes « hommes » et « femmes » laissent sous-entendre que ces catégories seraient arbitraires. Ce qui est faux, car le terme « sexe binaire » n'est pas une construction sociale, mais décrit une réalité observable qui existe depuis un milliard d'années.

4.Quels seraient les éléments à considérer pour l'enseignement d'une définition objective du sexe ?

Dans le cadre de la reproduction sexuée, le mot « sexe » est indissociable du mot « binaire » ; il y a toujours deux sexes (mâle et femelle). Ils sont représentés par un petit gamète (spermatozoïde ou pollen) et un gros gamète (œuf ou ovule) ; le premier correspondant au sexe mâle, le second au sexe femelle. Chaque gamète contribue à 50 % de l'information génétique du nouvel individu.

Depuis un milliard d'années et pour plus d'un million d'espèces actuelles à reproduction sexuée, le sexe est donc le point de départ de la formation d'un individu mâle (chez l'humain : garçon ou homme) ou d'un individu femelle (chez l'humain : fille ou femme) qui aura le potentiel de produire éventuellement l'un ou l'autre type de gamètes. Chez plusieurs plantes, les deux sexes se retrouveront sur le même plant ou dans la même fleur. Évidemment, cela ne remet pas en question la binarité du sexe.

L'explication de cette définition doit mettre en évidence la nature et l'évolution des deux gamètes et leurs rôles dans la fécondation.

Ainsi, il doit être noté que la différence de taille des gamètes est la source des différences génétiques, physiologiques et morphologiques que l'on observe dans les systèmes reproducteurs des espèces sexuées, incluant l'humain. Et que cette différence de taille est le résultat d'un long processus évolutif qui précède de plusieurs centaines de millions d'années, l'existence de notre espèce.

D'une part, chez le sexe mâle, le système reproducteur a évolué vers une spécialisation dans la formation, le transport et l'évacuation de nombreux petits gamètes, pauvres en nutriment, mais souvent très mobiles, qui sont à la recherche d'un ovule.

D'autre part, chez le sexe femelle, le système reproducteur a évolué vers une spécialisation dans la formation, la maturation et le transport de gros ovules, peu ou pas mobiles, riches en nutriments qui seront ultimement fécondés par un spermatozoïde.

Sans cette spécialisation binaire des fonctions reproductrices, il n'y aurait pas de mâles ou de femelles.

L'identité sexuelle se retrouve dans toutes les cellules, tissus et organes du corps. Chez les animaux, elle se manifeste également par des comportements distincts chez les deux sexes. Chaque sexe peut donc montrer une variabilité morphologique et comportementale qui a une composante génétique (sujette à l'évolution), mais également une composante environnementale.

Références

[1] Voir explications dans la vidéo : Le sexe est réel et binaire 1. Importance, définition et controverses

[2] Voir explications dans la vidéo : Le sexe est réel et binaire 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle.

[3] Voir explications dans la vidéo : Le sexe est réel et binaire 3. Le sexe n'est pas un continuum.

[4] A. Audrey et Nicolas Casaux (2023). Né(e)s dans la mauvaise société. Le Partage.

[5] Ibid.

[6] Butler, J. (1990). Gender trouble. Routledge.

[7] Butler, J. (1990). Gender trouble. Routledge. p. 9-10

[8] Fausto-Sterling (2000). Dueling Dualisms. In sexing the body: Gender politics and the construction of sexuality (Chapter 1). Basic books. N.Y. p. 3

[9] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire 3. Le sexe n'est pas un continuum

[10] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire 1. Importance, définition et controverses

[11] Byrne, A. (2024). Trouble with gender. Polity Press. p.80

[12] Ibid.

[13] Ibid.

[14] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle

[15] Voir la vidéo : Le sexe est réel et binaire 3. Le sexe n'est pas un continuum

[16] Voir la vidéo : Le sexe est binaire et réel 3. Le sexe n'est pas un continuum.

[17] Lancing, L. 2024. The Queering of the American Child. 2024. New Discourses. p. 43

[18] Ibid

[19] Dans la vidéo : Le sexe est réel et binaire 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle, j'explique pourquoi il y a 0,02% et non pas 1,7% des nouveaux-nés aux organes sexuels externes ambigus; le chiffre de 1,7% est souvent avancé et répété par les médias et militants anti-binaires pour donner de l'importance à ce groupe.

[20] Programme du cours Culture et citoyenneté québécoise. Ministère de l'éducation du Québec. p.56 https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/CCQ-Programme-Primaire.pdf

[21] Voir la vidéo Le sexe est réel et binaire 3. Le sexe n'est pas un continuum

<https://youtu.be/-MM0krDt6MI>

9 septembre 2024

5. Sexe, genre et société

« Si nous voulons déconstruire les fausses prétentions du mythe du continuum sexuel et ralentir sa progression dans nos institutions, nous devons rejeter les mensonges selon lesquels les mâles et les femelles sont des catégories peu fiables et que le ressenti détermine le sexe. »

Zachary A Elliot (2023). Binary. p. 166

Les quatre premières vidéos[1] de cette série ont offert une perspective scientifique de la réalité binaire du sexe et ont réfuté l'ensemble des arguments du mouvement anti-binaire qui

visent la déconstruction de l'identifiant sexe dans nos sociétés.

En effet, des notions anti-binaires, c'est-à-dire, celles du genre et de l'identité de genre se sont imposées dans le débat social, politique et juridique québécois, et aussi dans les écoles. Ce processus s'est fait, non pas à la suite d'une analyse éclairée, mais grâce à un capital de sympathie envers des minorités transgenres et sexuelles.

Les vidéos de cette série ne nient pas l'existence et la réalité des personnes transgenres.

Mais, une société n'a rien à gagner en niant l'existence d'une réalité observable (le sexe binaire). Ce déni de réalité est futile et toxique pour le vivre-ensemble et nuit à la qualité de l'éducation de nos enfants.

Après un court résumé sur les réalités du sexe binaire, telles que présentées dans les quatre premières vidéos, un bref survol des notions de genre et d'identité de genre sera fait.

Finalement, un commentaire général intitulé : Sexe, genre et société (incluant des recommandations) mettra un point final à cette série de vidéos.

1. Le résumé des quatre premières vidéos de la série « Le sexe est réel et binaire »[2]

Dans les vidéos, j'ai défini la réalité binaire du sexe partagée par plus d'un million d'espèces. Cette réalité évolue depuis plus d'un milliard d'années. Le sexe se définit en fonction de son rôle dans la reproduction sexuée et par la taille des gamètes qu'un individu va produire (petit gamète : sexe mâle et gros gamète = sexe femelle)[3].

De plus, le sexe :

1. n'est pas « assigné » à la naissance ; il est « constaté » et exact dans 99,98 % des cas,
2. ne se situe pas sur un continuum,
3. n'est pas une construction sociale,
4. ne peut pas être redéfini et déconstruit en fonction d'enjeux sociologiques et politiques.

L'appartenance sexuelle est déterminée à la suite de la fécondation, est présente dans toutes les cellules du corps et dicte le développement du système reproducteur et les comportements propres à chaque catégorie sexuelle. En ce sens, l'identité sexuelle d'une personne a un fondement génétique, biologique (par l'effet des hormones avant et après la naissance[4]) et social.

Chez l'humain, le mot « femme » identifie la femelle adulte de l'espèce humaine. Le mot « homme » est le mâle adulte de l'espèce.

Aucune transition (sociale, hormonale ou chirurgicale) ne peut modifier l'appartenance sexuelle ; elle est définitive dès la première cellule de l'embryon.

Les deux catégories sexuelles :

1. ne sont pas remises en question par l'existence d'individus ayant des anomalies du développement sexuel, par la complexité des étapes du développement sexuel et par sa variabilité entre les individus,
2. ne sont donc pas des catégories arbitraires ou des constructions sociales,

3.n'ont pas été créées par les classes dominantes pour opprimer les minorités sexuelles et transgenres ou pour imposer l'hétéronormativité dans la société.

2. Bref survol du genre et de l'identité de genre

Puisque le genre et l'identité de genre remettent en question des normes sociales respectueuses de l'identité sexuelle, il est légitime et nécessaire qu'elles soient soumises à la critique. Ma critique de cette identité tient compte du fait que le sexe est réel et binaire. Les définitions de genre et de l'identité de genre que l'on retrouve dans la littérature sont à l'image des notions qu'elles veulent expliquer : diverses et confuses. Il faut combiner plusieurs définitions pour dégager une idée générale des notions. À titre d'exemple, voici des définitions de ces deux concepts qui proviennent de documents du ministère de l'Éducation du Québec.

Voici les définitions de genre et d'identité de genre qui proviennent du Guide à l'intention des milieux scolaires sur la diversité sexuelle et de genre. Elles se lisent comme suit :

« Identité de genre : Expérience personnelle, sentiment profond et intime du genre d'une personne. Le genre est un continuum largement compris comme ayant deux pôles, masculin et féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles et à l'extérieur de ceux-ci sont possibles, personnelles et légitimes. L'identité de genre d'une personne peut être différente du sexe qui lui a été assigné à la naissance. » On ajoute dans le glossaire que cette identité peut fluctuer dans le temps.

Voici les définitions qui proviennent du glossaire de la composante « éducation sexuelle » du nouveau cours « Culture et Citoyenneté québécoise » (CCQ).

Genre : Processus social et historique de différenciation et de hiérarchisation des femmes et des hommes ainsi que du féminin et du masculin. Le genre s'observe à travers les normes, les comportements et les significations accordées à ces catégories, qui sont les pôles d'un spectre comprenant une multitude de possibilités.

Identité de genre et de sexe : Conscience ou conviction d'appartenir ou non à l'une ou l'autre des catégories de sexe et de genre.

Il n'est pas souhaitable que des définitions créent plus de confusion que de résolution. C'est le cas de ces définitions. La première ne définit pas le genre, mais explique qu'il est un continuum. Dans la deuxième, le genre est défini comme un processus. Comment le genre peut-il être un processus[5] ? Mystère !

Néanmoins, on peut extraire de ces définitions que le genre fait référence au cadre social dans lequel vit une personne, c'est-à-dire les normes, les comportements et les rôles associés au fait d'être une femme, un homme, une fille ou un garçon, ainsi que les relations entre ces catégories[6]. Et, l'identité de genre serait le ressenti d'une personne par rapport son genre.

Aussi, selon la première définition, l'identité de genre ne se limiterait pas à un continuum masculin-féminin, mais s'inscrirait aussi à l'extérieur de ce continuum. J'imagine qu'il s'agit ici des personnes non binaires qui ne sont ni masculines ni féminines, mais cela peut aussi inclure plusieurs autres types de genres[7] (p. ex. les personnes biogenres [proches de la nature] ou les personnes qui ont un genre astral [proches de l'espace]). Donc, chaque

individu à sa propre identité de genre, toutes les identités de genre sont possibles, fluides dans le temps, et surtout, indépendantes de l'appartenance sexuelle.

Et plus important encore, tout est légitime, car l'identité de genre est protégée par nos lois ou chartres[8] et reconnue dans le Code civil du Québec[9].

Finalement, la définition de l'identité de genre du cours CCQ est combinée avec celle du sexe. Ce faisant, elle crée, implicitement, une équivalence entre sexe et genre. Or, il n'y a rien de tel.

L'identité sexuelle [mâle et femelle] est une réalité observable, objective, matérielle, et universelle chez toutes les espèces à reproduction sexuée et est le résultat d'un processus évolutif vieux de plusieurs centaines de millions d'années.

L'identité de genre se fonde sur un ressenti non empiriquement vérifiable qui est postnatal et qui s'étale sur un continuum. C'est une pure construction sociale. L'identité de genre est subjective, personnelle et fluide.

Il faut toutefois reconnaître que les personnes trans existent et que la « dysphorie de genre » signifie une détresse réelle par rapport à l'appartenance sexuelle.

Cependant, l'identité [ou l'idéologie] de genre n'a pas de cadre prédictif ou matériel qui permette d'en vérifier l'existence et encore moins l'universalité. Ce faisant, cette identité s'inscrit beaucoup plus dans un système de croyances que dans un cadre scientifique objectif ou rationnel. Il est donc faux d'affirmer que tout le monde a une identité de genre, tout comme il est légitime d'affirmer ne pas avoir d'identité de genre.

3. Sexe, genre et société.[10]

En 2021, le Québec comptait 16,225 personnes[11] trans dans une population totale de 8 550 561 personnes[12], cette minorité représentait donc 0,019 % de la population totale. Cela dit, j'appuie toute initiative rationnelle qui vise à créer une société plus juste, égalitaire et inclusive pour toutes les minorités, incluant les personnes transgenres.

Cependant, ce n'est pas en essayant de déconstruire une réalité observable [le sexe binaire] et en priorisant l'identité de genre en tant qu'identifiant social que les sociétés humaines vont améliorer le vivre-ensemble et vont devenir plus égalitaires et inclusives. Il est temps de prendre un peu de recul et d'examiner ces enjeux avec un esprit critique.

1. Il faut cesser de dénaturer la définition du sexe et sa réalité binaire parce qu'elle ne nous plaît pas ou qu'elle ne correspond pas à nos idées et ambitions pour créer un monde meilleur. Le sexe est le trait qui explique la plus grande portion de la variabilité dans les caractéristiques morphologiques et psychologiques humaines. Et, il y a eu plus de 300 000 [13] études scientifiques médicales sur les différences entre les sexes qui le démontrent. Ainsi, on peut dire que le ciel est bleu, la Terre est ronde, le sexe est binaire, et l'on peut ajouter, comme le dirait ma mère : « c'est ça qui est ça ! »

2. Personne ne peut nier l'existence et la réalité difficile des personnes trans. Peu importe si le malaise de ces personnes par rapport à leur sexe est fondé sur un ressenti sincère, fluide, pathologique ou ésotérique, les personnes trans ont droit au respect. Il en va de même pour les personnes comme moi qui réclament le droit de ne pas avoir d'identité de genre ou de ne pas croire en un dieu ; ces personnes ont aussi droit au respect.

3. Seul un adulte peut prendre une décision personnelle éclairée concernant une transition liée à l'affirmation d'un nouveau genre. Le fait que plusieurs pays européens favorisent maintenant une approche prudente et attentive pour les mineurs souffrant de dystrophie de genre[14] devrait servir de modèle pour le Québec. Les parents ont la responsabilité d'accompagner leurs enfants dans leur quête identitaire durant l'enfance et l'adolescence. Ce n'est ni le rôle ni l'expertise des enseignants, des groupes militants pour la diversité sexuelle, des écoles, des centres de services scolaires ou des gouvernements de se substituer aux parents dans des situations délicates de remises en question de l'identité sexuelle des enfants. Cette responsabilité, ainsi que le suivi professionnel qui l'accompagne, appartient aux parents. Pour les parents inadéquats, il revient à la Direction de la protection de la jeunesse de s'occuper de ces cas.

4. Nos gouvernements devraient mieux évaluer les impacts de leurs lois et règlements avant de les adopter. Ceux développés pour protéger la minorité trans peuvent avoir une motivation noble, mais le faire en ignorant le fait que ces minorités ne vivent pas dans un silo, mais en société, ce n'est pas de la bonne gouvernance. Respecter le ressenti des personnes par rapport à leur identité [de genre] est bien. L'inscrire dans le Code civil[15] en l'amalgamant avec l'identifiant sexe pour désigner le « sexe » d'une personne ; c'est irresponsable pour au moins quatre raisons.

a. Cela associe le sexe [femme ou homme] à un ressenti, alors qu'il s'agit d'une réalité inaltérable.

b. Cela ne tient pas compte que des hommes mal intentionnés profiteraient de la situation pour s'identifier « femme » afin d'avoir un accès aux espaces non mixtes féminins [toilettes, prisons, vestiaires, etc.] et pourraient s'inscrire dans les sports féminins. Cela crée de sérieux enjeux de sécurité et d'équité[16] pour les filles et les femmes.

c. Parce qu'il est insultant pour les femmes [50 %+ de la population] de voir, le gouvernement accorder le statut légal de « femme » à un homme qui n'a, pour l'obtenir, qu'à proclamer « Je suis une femme parce que je le dis ! ». Les femmes ont leur propre réalité biologique et elles se sont battues durant des décennies pour obtenir des droits visant l'égalité avec les hommes, mais aussi des droits et une médecine fondés sur leur biologie. L'effacement de la réalité biologique dans la définition du mot « femme » est inacceptable puisqu'elle complique[17] et ralentit inutilement la poursuite de cette quête émancipatrice. Ce faisant, cela favorise le patriarcat.

d. Parce que c'est dénigrant pour les homosexuels qui revendiquent une orientation sexuelle non genrée.

Recommandations

J'ai donc quelques recommandations concernant l'identifiant « sexe ».

Dans les vidéos précédentes, j'ai indiqué à plusieurs reprises que le sexe est une réalité objective binaire et j'ai offert une définition qui correspond à cette réalité. Précédemment, dans cette vidéo, j'ai indiqué que l'identité de genre est une notion subjective, personnelle fondée sur un ressenti qui peut varier dans le temps. Utiliser l'identité de genre pour désigner le sexe d'une personne sur un acte de naissance est l'équivalent d'insérer un mensonge ou une fausseté sur nos documents légaux.

Donc,

1. Si le gouvernement tient à identifier le genre sur les documents légaux d'une personne, il n'a qu'à ajouter une catégorie « genre » et ainsi permettre aux personnes qui ressentent une identité de genre de l'exprimer.

2. Il doit également apporter les correctifs dans le Code civil pour s'assurer que la définition et l'utilisation du terme « sexe » reflètent sa réalité binaire.

3. Il doit également s'assurer que les définitions et les identifiants du sexe utilisés par tous les organismes gouvernementaux lors du développement des politiques et aussi dans les programmes scolaires reflètent la réalité biologique binaire du sexe.

Finalement, les écoles doivent enseigner à nos enfants le respect des minorités et de la diversité. Mais, il est inconcevable d'avoir dans nos programmes scolaires du matériel pédagogique et des définitions du sexe qui n'ont aucune réalité scientifique. Il est désolant que par souci d'acceptation de la diversité, on enseigne à nos enfants que le sexe est « assigné » à la naissance, qu'il se situe sur un continuum ou que l'enfant peut se fier entièrement à son ressenti pour savoir s'il est un garçon, une fille ou autre, et ce, sans tenir compte de son sexe biologique.

Il est inconcevable et irresponsable que l'on célèbre la diversité sexuelle en faisant abstraction de la réalité binaire du sexe et du fait indéniable que nous sommes mâles [garçons et hommes] ou femelles [filles et femmes] et que cet identifiant est présent depuis la première cellule de notre être et qu'il le sera pour toute notre vie.

Pour la population en général, le genre est un concept sans conséquence. Alors, pourquoi l'école ne se contente-t-elle pas de célébrer la réalité et l'appartenance sexuelle, la diversité à l'intérieur de chaque sexe, les différences entre les sexes et surtout, le libre choix de chacun de s'exprimer comme il l'entend, et ce, en tout respect ? Cela m'apparaît plus productif que de propager une pseudoscience dans des esprits en développement [18].

[1] Voir les vidéos :

Le sexe est réel et binaire 1. Importance, définition et controverses. <https://youtu.be/k7z5RQa4ucl>

Le sexe est réel et binaire 2. Les personnes intersexes n'invalident pas la binarité sexuelle. <https://youtu.be/nl9lvjxPFQU>

Le sexe est réel et binaire 3 Le sexe n'est pas un continuum. <https://youtu.be/giCZ2zWmnz8>

Le sexe est réel et binaire 4 Le sexe n'est pas une construction sociale <https://youtu.be/-MM0krDt6MI>

[2] Les références spécifiques aux concepts sont mentionnées dans les vidéos mentionnées.

[3] La définition de sexe est expliquée dans la vidéo 1. Des éléments liés à l'enseignement de ce concept sont offerts à la fin de la vidéo 4.

[4] L'excellent livre de Carole Hooven sur la testostérone est révélateur de l'impact des hormones (surtout la testostérone; abondante chez les mâles) sur le corps et le cerveau avant la naissance, juste après la naissance et lors de la puberté. Cette hormone marque profondément la distinction entre les corps mâle et femelle et les comportements propres aux deux sexes. Référence : Hooven, C. 2021. The story of testosterone, the hormone that dominates us and divides us. Henry Holt and Company. New York.

[5] Selon le Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/processus/64066>) un processus est : « enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes répondant à un certain schéma et aboutissant à quelque chose ». Un processus est donc conçu comme actif et organisé dans le temps. Le genre est le résultat d'un processus, mais il n'est certainement pas le processus lui-même.

[6] https://www.who.int/health-topics/gender#tab=tab_1 . Si on reconnaît la binarité du sexe, cette définition se rapproche le plus d'un descriptif honnête de ce qu'est le « genre ».

[7] https://www.medicinenet.com/what_are_the_72_other_genders/article.htm

[8] Au Québec, l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne interdit toute discrimination fondée sur l'« identité ou l'expression de genre » (voir la Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres, 2016, chap. 19.)

Au fédéral, La Loi canadienne sur les droits de la personne a été modifiée en juin 2017 afin d'interdire la discrimination fondée sur l'identité ou l'expression de genre.

[9] Code civil du Québec, article 70.1.

[10] Mon commentaire tient compte du fait que le sexe est réel et binaire et que les personnes intersexes sont des mâles ou des femelles avec des traits atypiques du système reproducteur, tel qu'expliquée dans la vidéo 2.

[11] Le nombre de personnes transgenres inclut également les personnes qui s'identifient comme étant non-binaires puisqu'il s'agit d'un déni de sexe. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/demographie/diversite-genre>

[12] <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimation-de-la-population-du-quebec>

[13] Exactement 326,079 études (recherche avec les termes « sex differences » dans PubMed, le 12 mai 2024).

[14] <https://www.medscape.com/viewarticle/europe-and-puberty-blocker-debate-2024a1000831?form=fpf>

[15] En effet, la mention du sexe qui apparaît sur l'acte de naissance ou l'acte de décès d'une personne fait maintenant référence au sexe de la personne constaté à la naissance ou à son identité de genre. Cette désignation est représentée par les lettres « M » « F » ou « X ». C'est aussi le cas pour d'autres cartes ayant une fonction d'identifiant officiel.

[16] « Le sexe biologique est un déterminant essentiel des performances sportives en raison des différences fondamentales entre les sexes en matière d'anatomie et de physiologie, dictées par les chromosomes sexuels et les hormones sexuelles. » Réf.: Hunter, Sandra K et al. 2023. The Biological Basis of Sex Differences in Athletic Performance: Consensus Statement for the American College of Sports Medicine. Translational Journal of the ACSM 8(4): p 1-33, Fall 2023.

Que des hommes (peu importe leur identité de genre) puissent participer à des compétitions sportives réservées aux femmes est insensé, injuste et dangereux.

[17] Par exemple, ceci complique l'accumulation de données statistiques pertinentes qui permettent de monitorer les actions gouvernementales visant l'obtention de l'égalité réelle de femmes avec les hommes.

[18] Chapleau, F. Critique du transgenrisme des enjeux réels et importants. L'aut'journal, 15 sept. 2023. <https://www.lautjournal.info/20230915/critique-du-transgenrisme-des-enjeux-reels-et-importants>

https://www.youtube.com/watch?v=kZ_nwkaXOj0